

L'hon. M. Bradley: Je ne suis pas en mesure de répondre à la question de mon honorable ami parce que je connais mal les affaires des autres ministères du gouvernement. Tout ce que je puis dire, c'est que nous n'avons pas reçu d'argent de ces ministères et que, partant, nous sommes continuellement endettés vis-à-vis de nos fournisseurs de l'extérieur. Je l'ai déjà dit, cela n'a rien de neuf. Il ne s'agit nullement de fonds qui échappent à la surveillance du Gouvernement. C'est simplement une question de régie interne. Le régime semble avoir donné satisfaction. Je ne puis vous fournir les détails parce que je ne les connais pas.

M. Macdonnell (Greenwood): Eh bien! nous les voulons.

L'hon. M. Bradley: Je ne suis pas en mesure de vous les donner.

M. Macdonnell (Greenwood): Je suis de l'avis du ministre: ce n'est rien de nouveau. Mais c'est quelque chose de nouveau que nous voulons. A moins d'une raison valable là-contre, nous voulons qu'il existe une méthode judicieuse permettant de percevoir ces fonds. Le ministre dit qu'il ne sait pas pourquoi, qu'il n'a pas de détail et ne peut nous les fournir. Je crois que nous devrions obtenir des détails. Par exemple, si le ministre des Travaux publics lui doit beaucoup, qu'il le paie. J'aimerais connaître les ministres qui ne paient pas leurs dettes. N'est-ce pas une question sensée, monsieur le président?

M. le président suppléant: L'article est-il adopté?

M. Macdonnell (Greenwood): Non, il n'est pas adopté. J'attends les renseignements, monsieur le président. Tant que je pourrai rester debout, l'article ne sera pas adopté.

Une voix: Ce ne sera pas long.

M. Knowles: Le secrétaire d'État pourrait-il nous dire, par exemple, si son ministère doit de l'argent à l'Imprimerie nationale?

L'hon. M. Bradley: Je ne saurais vous le dire en ce moment.

M. Lennard: Il devrait sûrement savoir cela.

M. Knowles: Le ministre des Travaux publics pourrait-il nous dire si son ministère doit de l'argent à l'imprimeur du roi?

L'hon. M. Fournier: Nous ne lui devons probablement rien en ce moment. Nous lui faisons imprimer des rapports, mais lorsqu'il nous envoie les factures, règle générale, nous les acquittons.

M. Macdonnell (Greenwood): Et les autres ministres? Celui des Ressources et du Développement économique et celui du Travail?

[M. Macdonnell (Greenwood).]

Pourraient-ils faire une déclaration? Nous pourrions faire convoquer les autres ministres afin qu'ils nous disent pourquoi ces sommes ne sont pas payées. Je suis très sérieux. Je suis persuadé que le ministre des Travaux publics, qui est très obligeant, reconnaîtra d'emblée que j'ai raison.

L'hon. M. Fournier: Je ne peux pas répondre au nom de tous les ministères, mais si les factures n'ont pas été payées en temps voulu il y a certainement une raison à cela. D'après les comptes publics nous payons toutes nos dettes. Si vous voulez bien consulter les comptes publics déposés il y a quelque temps, je crois que vous obtiendrez tous les détails et les renseignements que vous désirez.

M. Macdonnell (Greenwood): Oh, non!

L'hon. M. Fournier: Oh, oui!

M. Macdonnell (Greenwood): Je demande au ministre des Travaux publics si son ministère serait en mesure de payer immédiatement les sommes qu'il pourrait devoir à l'Imprimerie nationale?

L'hon. M. Fournier: Certainement. Dès que le contrôleur du Trésor autorise le paiement d'une facture, on émet un chèque.

M. Macdonnell (Greenwood): Le ministre transmettrait-il ce renseignement au secrétaire d'État, en lui disant que c'est le moyen de se faire payer?

L'hon. M. Fournier: Le secrétaire d'État sait comment on se fait payer, car les affaires de ce service ont augmenté à un point tel que le fonds automatiquement renouvelable ne semble pas suffisant. Il a mentionné qu'on doit plus de \$2,200,000. C'est pourquoi il nous faut demander au Parlement d'augmenter le fonds automatiquement renouvelable. Comme le sait le député, il s'agit là d'un fonds de roulement. Je me demande s'il y a lieu de soumettre à la Chambre le détail de chaque compte impayé, étant donné que cela figure probablement aux comptes publics. Bien que je n'en sois pas sûr, je crois que ces comptes figurent aux comptes publics comme étant payés ou impayés.

M. Macdonnell (Greenwood): Je tiens toujours, le ministre le sait, à faciliter nos travaux, mais on n'a pas répondu aux questions, plutôt raisonnables, que nous avons posées. On ne nous a pas dit, que je sache, pourquoi on ne peut toucher cette somme de \$3,700,000; il serait pourtant à l'avantage de tous les intéressés qu'elle fût touchée. Je ne vois pas pourquoi on laisserait ces choses dans leur état actuel. Si les ministères prenaient l'habitude de régler promptement ce qu'ils se doivent, ils prendraient peut-être